

RELEVÉ DE DÉCISION

Par dérogation au règlement intérieur de l'Espace Aquatique des Jardins de Marianne, samedi 15 août 2020 l'Espace Aquatique des Jardins de Marianne sera exceptionnellement ouvert jusqu'à minuit.

Les accès à l'Espace Aquatique sont autorisés jusqu'à 23h45.

La sortie doit s'effectuer au plus tard à 00h15 le dimanche 16 août 2020 (Au-delà de cet horaire le portail de sortie est verrouillé).

A Toulouse,
Le 14/08/2020

Le conseil syndical des Jardins de Marianne